



EXPRIMONS NOTRE DESACCORD AVEC LES REGRESSIONS et DESTRUCTIONS ENGAGEES PAR LA DGFIP

BOYCOTTONS L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL.

La campagne d'évaluation va démarrer ou a déjà commencé pour certain(e)s.

Nous savons l'importance du dialogue. Mais il ne peut se résumer à un échange individuel qui plus est annuel.

Le travail étant collectif, les discussions autour du travail et de son organisation ne peuvent être que collectives.

Nous savons que nos conditions de travail ne cessent de se détériorer, que le mal-être au travail augmente, qu'il existe une perte de sens de nos tâches, que les charges de travail explosent !

Face à constat alarmant, le boycott de l'entretien est un moyen d'expression de nos revendications.

Dans un contexte de luttes sociales contre le projet de réforme des retraites par points, ce refus d'aller au confessionnal professionnel s'inscrit pleinement contre toutes ces régressions sociales que nous subissons.

Bien évidemment le boycott n'est pas orienté contre le notateur 1er degré.

Il est l'expression d'un mécontentement généralisé contre les diverses attaques que nous subissons et qui ont un impact à court ou long terme sur notre vie professionnelle ou familiale.

Alors que les textes de casse du statut se multiplient à longueur de décrets et de circulaires : REAGISSONS.

Nous appelons les agents de tous les services à discuter collectivement de cette modalité d'action (**nous rappelons aussi que la participation à l'entretien professionnel n'est pas une obligation**).

Dans un contexte social en lutte (attaques contre le système de retraite par répartition à prestations définies et code des pensions, démantèlement de la fonction publique et du statut) :

Décidons de boycotter l'entretien d'évaluation pour les raisons suivantes :

- Démantèlement du réseau de la DGFIP avec le plan Darmanin et le Nouveau Réseau de Proximité,
- Instauration de R.I.F.S.E.E.P
- Fin des C.A.P et affectation au bon vouloir du prince local,
- Mobilité forcée avec la notion de durée minimale et maximale,
- Incitation au départ volontaire hors fonction publique,
- Introduction de la rupture conventionnelle,
- Fin des garanties collectives et des droits individuels,
- Emplois de contractuels sur des emplois de fonctionnaires titulaires.

Statut et missions n'étant plus pérennisés, nous sommes dans l'obligation d'agir pour nous opposer à ce rouleau compresseur appliqué par une direction zélée.

Nous dénonçons un acharnement politique et idéologique visant à condamner les services publics et ses agents.

Nous refusons la destruction de nos droits, de nos garanties et de nos missions.

NOUS BOYCOTTONS !